

**Présents :**

|                  |                               |                                                                                                              |
|------------------|-------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Élus             | S. Colot                      | Conseillère municipale déléguée à la démocratie participative et à la citoyenneté, conseillère communautaire |
| Cabinet du Maire | S. Durand                     | Directrice de cabinet                                                                                        |
|                  | C. Guesnier                   | Chargé de mission participation citoyenne                                                                    |
| Habitants        | 5 membres du comité habitants | Dont 1 animatrice référente                                                                                  |

**Ordre du jour**

- A. Points soumis par la Ville
1. Formation à la conduite de réunion.
  2. Retour de l'atelier mobilités.
  3. Groupes de travail intercomités autour de 6 propositions d'actions.
  4. Retour sur des demandes émises lors de la précédente plénière.
- B. Aucun point soumis par le comité

**Introduction de Sophie Colot**

Mme Colot, élue à la démocratie participative et à la citoyenneté, précise qu'il s'agit de son premier mandat. Elle est ravie de participer à sa première réunion plénière d'un comité d'habitants. Elle rappelle le fonctionnement des comités d'habitants et plus largement du [dispositif de démocratie participative locale](#) (démocratie par projet, démocratie par instances : comité habitants, comités des sages ; budget participatif, démocratie de proximité) et des moyens alloués par la Ville.

L'organisation des comités habitants repose sur une gestion et des responsabilités partagées (groupe d'animateurs et gouvernance partagée) et chaque comité est doté d'un budget de 3 000€ pour l'année 2026.

L'élue revient plus précisément sur le [rôle du comité habitant](#) : sa vocation d'animation de la vie de quartier, de création de liens sociaux, mais aussi de proposition pour l'amélioration du cadre de vie et de retour d'expérience par les expertises d'usage.

Ces réunions permettent, avec les comités d'habitants, d'élaborer des projets ensemble. L'idée est qu'ensemble, on est plus fort, mais on est aussi plus intelligent.

Chaque participant se présente également.

A. [Points soumis par la Ville](#)

## 1. Retours sur les résultats de la votation citoyenne du budget participatif 2025

Mme Colot revient sur les 4 lauréats du budget participatif 2025 :

Enveloppe à 30 000 € : projet « jouons ensemble » de Mme Hilth ;

Enveloppe à 10 000 € : Projet « Casiers de plage » de Mme Poyeton ;

Enveloppes à 5 000 € :

- Projet « Des gîtes pour les chauves-souris à Frontignan » de Mme Marcinkowski,

- Projet « Les bancs bavards » de M. Laboureau.

## 2. Formations à la conduite de réunion

Lors de la dernière rencontre intercomités du 27 janvier 2026, plusieurs participants ont exprimé le besoin d'être formés à la conduite de réunion.

La Ville propose donc une session gratuite, ouverte à 12 personnes, destinée aux membres des comités souhaitant améliorer leurs compétences en animation. Elle se tiendra le jeudi 25 juin de 17 h 30 à 20 h 15, à la Maison des projets et de la citoyenneté.

L'intervention sera assurée par l'association IPEICC, en partenariat avec la Ville.

## 3. Retour ateliers mobilité

Un atelier citoyen sur la thématique des mobilités a eu lieu le mardi 2 juin à la salle Voltaire, associant les membres des comités habitants, l'association « La roue libre de Thau » et certains membres du comité des sages.

L'objectif de cet atelier était d'identifier les problèmes et les besoins et de prioriser les interventions et aménagements, sur le thème des questions de mobilité au quotidien dans la ville (déplacements piéton, vélo, trottinette, partage des voies, mais aussi accessibilité PMR, voitures (stationnement/vitesse), transport en commun...).

Six groupes ont été mis en place, correspondants aux six périmètres des comités habitants.

La synthèse ci-après relate les travaux de cet atelier :

### Mobilité douce et sécurité

- Problème de discontinuité des pistes cyclables.
- Priorité à la sécurisation des trajets scolaires (collège des Deux Pins, avenue des Viviers).
- Signalétique et marquage : nécessité d'améliorer la lisibilité du marquage au sol et la visibilité des couleurs pour les pistes.
- Réduction de vitesse : demande de zones 30 élargies et de ralentisseurs sur plusieurs axes (Barnier, Victor Hugo, Viviers).
- Entretien des pistes : signalement de portions dégradées.

### Piétons et accessibilité

- Trottoirs endommagés : rue F. Mistral, avenue des Mûriers, rue des Tilleuls.
- Passages piétons : repeindre et dégager les zones obstruées (poubelles mal placées, boulangerie Kléber).
- PMR et poussettes : stationnement gênant sur les trottoirs, manque de continuité piétonne dans certains lotissements.

### Circulation et stationnement

- Stationnement anarchique : sur les trottoirs et les zones non prévues (République, Rabassou, médiathèque).
- Bus et voirie : difficultés de croisement à la Peyrade (rue des Lierles, devant l'école Marcel Pagnol).
- Propreté et obstacles : containers, végétation et verre cassé gênant la circulation.

### Équipements et aménagements

- Racks à vélos : manque à La Plage et autour du marché ; privatisation d'arceaux à la gare.
- Garages à vélos fermés : proposition pour le centre-ville (location abordable, sécurisation).
- Passerelle Barnier-Salins : idée pour relier le secteur Barnier Crozes Pielles aux salins.
- Feu pédagogique : positionnement à revoir pour une meilleure visibilité sur Route de Montpellier.

Nourries de ces remontées, les services municipaux vont mener une réflexion et procéder à des arbitrages. À l'issue, ils reviendront vers les habitants sous différentes formes (réunions sur site, communiqués de presse...).

Pour compléter ces remontées, le comité aborde également la question du partage des voies entre vélos et trottinettes, notamment entre la coopérative et le square de la liberté. Les membres estiment dangereux pour les cyclistes, d'emprunter la voie du boulevard urbain central et souhaiteraient utiliser les larges trottoirs via un tracé dédié. Le même constat s'applique à la rue de l'industrie.

Il souligne aussi la problématique du chemin des Près St Martin ; la bande matérialisée par les potelets, réservée aux piétons, crée de la confusion chez les cyclistes. La signalétique doit être améliorée. Par ailleurs, certains membres regrettent que, sur cette voie, fermée aux voitures le dimanche, on trouve encore des déchets. Il conviendrait de renouveler des opérations de nettoyage.

Sur la voie verte empruntant le chemin de halage du quai Voltaire, prolongé vers La Peyrade, les quatre passerelles seront prochainement installées pour une ouverture prévue cet été.

Le comité demande la réalisation d'aménagements pour améliorer le partage des pistes entre piétons et cyclistes.

Il souligne également un problème de sécurité routière rue de l'Industrie, lié à la suppression d'un coussin berlinois : certains conducteurs se décalent pour l'éviter et se retrouvent face à des véhicules arrivant en sens inverse. L'installation de stops aux différents carrefours de cette rue a permis de réduire la vitesse.

Pour information, le nouveau parking situé à l'extrémité du quai Voltaire prolongé ouvrira dès l'installation des lisses.

Dans ce quartier, il y a une forte demande pour la création d'une aire de jeux.

## **4. Groupes de travail inter comités autour de six propositions d'actions**

Suite aux dernières réunions intercomités, des propositions de projet ont émergé de ce temps de citoyenneté active. La Ville va proposer à l'automne la mise en place de groupes de travail autour de six propositions d'actions pour l'espace public :

1. Créer un jardin pour chiens.
2. Créer une salle de jeux populaire.
3. Créer une signalétique professionnelle pour les artisans.
4. Concevoir un guide pratique du bien-vivre ensemble à Frontignan.
5. Développer la vigilance pour lutter contre les incivilités.
6. Créer un espace dédié pour les jeunes pratiquant des activités type rodéo urbain.

Chacun des membres des comités peut rejoindre les groupes de travail spécifiques intercomités que la direction écocitoyenneté va programmer.

## **5. Retour sur des demandes émises lors de la précédente plénière**

### **Retour sur la fête des voisins du 23 mai**

Le comité a été agréablement surpris de comptabiliser 80 participants pour une reprise de cet événement et s'est félicité de ce temps très convivial et des liens créés à cette occasion. Plusieurs jeunes y ont pris part, et de nombreux membres se sont investis dans l'organisation et le rangement. Pour la prochaine édition, la communication devra être renforcée, notamment en augmentant la diffusion de flyers.

Le comité réfléchit à d'autres projets, comme par exemple, l'organisation d'un atelier pâtisserie, en décembre, associant aussi des enfants.

Il a par ailleurs décidé de se réunir plus régulièrement.